Assemblée Générale ordinaire de Grenoble Swing

Vendredi 28 novembre 2025
à la Salle Rouge - 15 rue des Arts et Métiers, Grenoble

65 membres présents et 35 représentés

Début de la réunion : 18h30

Ordre du jour :

1. Bilan moral et financier
2. Perspectives
3. Discussion sur le Téléthon
4. Présentation et vote du projet de Muriel Farnault (Story Swing Festival)
5. Présentation de la proposition d'Antoine Verron (clarification des relations entre Grenoble Swing et les structures professionnelles locales)
6. Questions diverses
7. Election du nouveau Conseil d'Administration

Prise de notes : Fransoiz

1. Bilan financier

M. Malassi, notre expert-comptable, ayant peu de temps, nous commençons par le bilan financier de l'exercice 2024-25.

M. Malassi nous explique que les revenus liés à nos prestations (stages et cours) sont en baisse. Face à ces ressources, nos frais de fonctionnement restent assez stables, les locations de salles notamment. Les honoraires ou déplacements des intervenants extérieurs (enseignants et orchestres), sont quant à eux en hausse. Les frais pour salaires et cotisations sociales (expert-comptable) sont plus importants également. Donc on constate un déficit plus important que l'an dernier : 16 321 €

De nombreuses questions sont adressées à l'expert-comptable, qui répond point par point en expliquant la logique comptable avec précision. Par exemple :

- Etant donné que nous avons changé de méthode par rapport à l'an dernier, on encaisse plus tôt les inscriptions aux cours (cette année à partir du 19 juillet 2025), ce qui donne un résultat décalé en apparence, mais c'est toujours un exercice complet et clos qui est présenté.

- Quel montant de nos fonds propres serait-il bon que nous gardions ?
 → Autour des 50 000 € selon lui, afin d'avoir 2 ou 3 ans devant nous pour redresser notre trajectoire budgétaire au besoin (en cas de gros dérapage sur le déficit d'un évènement, par exemple).

- Si l'association décidait de payer la TVA, que donneraient ces chiffres ?
 → Notre déficit serait bien plus grand (estimation rapide faite en séance : au moins 24 000 € de coûts supplémentaires à faire porter à notre trésorerie). On ne pourrait pas récupérer beaucoup de TVA, car la plupart de nos intervenants sont microentrepreneurs. Il nous déconseille donc cette solution, qui ne serait pas intéressante.

- Comment faire pour rester hors du champ d'application de la TVA ?
 → Que notre activité ne devienne pas commerciale, donc appliquer les "4 P" ("Produit, Public, Prix, Publicité"), qui résument les conditions à remplir pour que les organismes à but non lucratif ne soient pas soumis aux impôts commerciaux.

- Quelles sont les suites du contrôle fiscal de 2021 ?
 → Selon lui, le risque d'un redressement s'est éloigné significativement.

2. Rapport moral

Erick présente ce qui s'est passé cette année en ce qui concerne notre organisation. Il détaille les bilans de chaque domaine, et plusieurs membres du CA l'accompagnent pour donner des réponses aux questions posées :

- On constate notamment la diminution de l'**offre de cours**, causée par la perte de 7 professeurs : 17 créneaux étaient proposés cette année, contre 23 l'année précédente
- **Les soirées, les festivals.** Au passage, on peut se féliciter que les évènements qui ont eu lieu depuis septembre ont été bénéficiaires, ceci grâce à une communication et une gestion de qualité.
- **Les orchestres** : budget très lourd à cause de la fête des 20 ans.
- **Les partenariats :** par exemple avec la Ville de Grenoble, pour "L'été Oh! Parc".

Les chantiers en cours sont : la formation des profs, les festivals à venir, le Téléthon, la soirée de Noël, le gala, la nouvelle plateforme numérique Dance Nearby et la simplification de la gestion financière.

Les évènements à venir : le Super Flow On (déjà plein), le Fallin In Blues et le Tiny Balboa.

On aborde ensuite la notion pratique de : "Que faire pour s'investir à Grenoble Swing ?" : entrer dans une équipe, gérer une tâche dans le CA ou hors CA, ou proposer un évènement.

Erick décrit la manière de déposer un projet, et insiste sur l'importance de préserver le conseil d'administration en termes de charge de travail. A ce sujet, Gilles prend la parole pour expliquer le poids que les projets génèrent pour les membres du bureau, pour les trésoriers en particulier. Lui et Sophie vont d'ailleurs quitter le CA progressivement dans les mois qui viennent et procéderont à un tuilage qui aidera les suivants à prendre la main.

S'ensuivent de longues discussions autour du budget prévisionnel, et du financement des futurs festivals en particulier.

3. Présentation du Story Swing Festival par Muriel Farnault

Ce festival est prévu pour la fin de l'année prochaine (novembre 2026). Après les GSDF, qui étaient de gros évènements où un thème et un spectacle étaient associés, Muriel a imaginé un festival sur le thème de l'*Orient Express*. L'idée est de faire venir des gens de plusieurs endroits, qui se retrouveraient dans un décor de hall de gare.

Elle nous explique le concept via un Powerpoint, puis détaille le budget prévu :

- Tout se déroulera à l'Agora de Saint-Ismier (+ un gymnase et une salle polyvalente, à 5 min à pied) : les cours, mais aussi les trois soirées.
- Ce week-end a vocation à être la première édition d'un nouveau festival à Grenoble : le Story Swing Festival
- Quatre danses pour les cours et dans les soirées : Lindy Hop, Jazz Roots, Blues, et Balboa
 - 4 niveaux de Lindy + du solo.
 - 3 niveaux de Blues ou de Balboa + du solo
 - le tout au travers de plusieurs combinaisons possibles, offrant de 2h30 à 10h de cours
- Les 16 profs intervenant viennent des pays traversés par l'*Orient Express*
- Il est également prévu de faire intervenir deux orchestres, un MC, et trois DJs.
- Profs et musiciens tous hébergés au même endroit, proche.
- Repas à la pré-vente lors de l'inscription + des plats réchauffés sur place.
- Communication prévue à l'ouverture des inscriptions au printemps 2026. Les festivaliers seront incités à envoyer une carte postale de leur lieu d'habitation ; elles seront postées sur Instagram (avec leur aval) en amont du festival, puis exposées sur un présentoir dédié au kiosque de la gare. Il y aura également des vidéos-teasing des profs montant en gare et communicant des mois avant. La communauté des profs étrangers, dont certains ont leur propre école, sera au courant.
- 363 stagiaires sont attendus.

Muriel et son équipe se sont attachés à présenter un budget à l'équilibre, avec l'objectif de pouvoir même être bénéficiaire. Des démarches de recherches de partenariat/mécénat sont d'ailleurs en cours. De plus, selon l'avancement des inscriptions, on pourra aller vers une version plus ou moins coûteuse du festival, avec des orchestres à 6 ou 7 musiciens, ce qui, compte tenu du transport et de l'hébergement, fait une différence notoire.

Budget : dépenses prévues dans la version la plus coûteuse 66 155 € ; recettes 62 990 €.

De nombreuses questions sont formulées quant aux détails de l'organisation, au budget conséquent, mais aussi par rapport à la lourde charge qu'un projet de cette taille représente pour les trésoriers de l'association. Aurélie signale au passage que les frais bancaires générés par ce projet devront être intégrés au budget.

VOTE : 12 Contre, 19 Abstentions, 56 Pour ; 13 votes non exprimés
Projet adopté.

4. Présentation de la proposition d’Antoine Verron (alias Pom) - Rapports dans la communauté swing grenobloise entre Grenoble Swing et les entités professionnelles

Afin de resituer la discussion dans son contexte, Pom rappelle d’abord l'historique de la scène swing grenobloise et l’installation progressive de professionnels, souvent issus de l'association Grenoble Swing (GS).

C'est de l'injustice qu'il ressent depuis quelques années, à cause de décisions de GS. Il donne des exemples : des chorégraphies présentées par des membres de Mécanika'Swing lors d'une soirée GS, et que l'asso a ensuite préféré ne pas mettre en ligne sur internet ; Amélie qui n'a eu le droit d'aider Kim à l'organisation d'un Back To The Roots que si son nom n'était pas mentionné ; ou encore le refus de la part du CA qu’Aude et Pom enseignent aux Advanced Fridays, alors que Vincent est autorisé à le faire. Marc est intervenu pour indiquer que ce refus du CA était motivé par le souhait d'Aude et Pom d'être rémunérés pour cette prestation, ce qui est interdit par le règlement intérieur de l'association, tandis que Vincent, lui, enseigne bénévolement aux Advanced Fridays. Pom précise que dans leur cas, la possibilité d’une intervention bénévole n'aurait pas été évoquée.

Selon Pom, le contrôle fiscal a secoué GS, bien logiquement, mais a semé la zizanie. Il trouve que l’association n'a pas résolu les règles imposées par le fisc, notamment vis-à-vis de Vincent. Les membres du CA qui ont suivi ces affaires depuis longtemps manifestent leur désaccord. Ils rappellent également que le règlement intérieur de GS indique clairement que tous ses membres sont bénévoles, et ne peuvent pas être rémunérés pour le temps qu'ils consacrent aux activités de l'association.

Pom voudrait qu'un groupe de travail soit mis en place, avec des membres de GS agissant pour certains dans des entités professionnelles, afin d'étudier les rapports entre les différentes structures swing à Grenoble.

Jean-Yves mentionne qu’une proposition de charte initiée par Amélie sur les rapports entre GS et les structures professionnelles traite des mêmes difficultés à résoudre. Ce document a été étudié longuement en CA, puis soumis à notre avocat pour savoir si toutes les réponses que nous y proposons sont légales. La réponse de ce dernier est malheureusement toujours en attente.

Aurélie intervient pour donner son avis d'ex-présidente qui a vécu le redressement fiscal. Elle indique que les décisions qu'un CA doit prendre ne sont pas faciles mais elles doivent être prises. Elle rappelle que, d'après notre avocat, rémunérer des enseignants adhérents qui sont eux-mêmes soumis à l'imposition des sociétés ou à la TVA nous rendrait nous aussi assujettis à l'impôt sur les sociétés et à la TVA.

Aurore, elle, explique que c'est précisément le fait que les profs soient bénévoles qui permet les projets variés que nous mettons en place, et qu'elle ne continuerait pas à enseigner à GS si des membres professionnels y enseignaient moyennant une rétribution.

Il n'y a pas de vote à l'issue de cette présentation, cela n'étant pas nécessaire pour constituer un groupe de travail, et Pom n'ayant donc pas besoin de l'aval de l'AG ou du CA pour réunir des gens intéressés par sa démarche. Pom exprime sa surprise et sa déception ; Jean-Yves rappelle que la non-tenue d'un vote lui avait été notifiée par mail en amont, et qu'il n'avait alors pas exprimé d'objection.

Aurélie, comme le CA, invitent Pom à présenter au CA toute proposition concrète issue du travail de ce groupe, qui pourra alors l'étudier et se prononcer sur la suite à lui donner, ce qui correspond à la marche à suivre habituelle pour tous les projets de l'association.

5. Election du nouveau Conseil d'Administration

Trois membres du CA sont arrivés au terme de leur mandat de trois ans :
Erick Macaux, *Jean-Yves Roger* et *Fransoiz Pierre*

Deux membres sont démissionnaires :
Edith Sarrat et *Adèle Pace*

Les membres qui restent :
François Bouloc, *Manon Behr*, *Marc Schott*, *Carole Martinotti*, *Sophie Michaut*, *Vincent Devin* et *Gilles Roche*

Les candidats qui se présentent :
Guillaume Ferlin, *Lucie Giroud*, *Sami Courie*, *Rafael Conti* et *Jean-Yves Roger*

VOTE : à l'unanimité en faveur de ce nouveau CA, composé de 12 membres comme suit :

- Manon Behr
- François Bouloc
- Sami Courie
- Rafael Conti
- Vincent Devin
- Guillaume Ferlin
- Lucie Giroud
- Carole Martinotti
- Sophie Michaut
- Gilles Roche
- Jean-Yves Roger
- Marc Schott

Fin de la réunion à minuit, suivie d'un buffet partagé